

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 10 février 2025 à 19h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Mélissa Perreault et Isabelle Roy ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Daniel Lebel et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

8 citoyens assistent à la séance.

**MOT DE BIENVENUE**

**202502-001    LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

**202502-002    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025**

Il est proposé par madame Isabelle Roy et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 soit adopté.

**CORRESPONDANCES**

- **SCA :**                      Avis de convocation AGA
- **Nova Notaire :**         Acte de cession de l'adjudication du 134, 1<sup>re</sup> rue
- **Mtre Sylvie Roy :**       Acte de renonciation de l'ancienne route 10 au 190, 1<sup>er</sup> Rang

**AFFAIRES COURANTES**

**202502-003    VENTES POUR TAXES : Dépôt liste**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu d'accepter le dépôt de la liste des comptes de taxes à payer au 31 décembre 2024.

**202502-004    VENTES POUR TAXES : Représentant pour vente**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu de nommer monsieur Yves Galbrand et madame Maryse Aubut pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes de juin 2025

**202502-005    MAIRE SUPPLÉANT : Daniel LEBEL (Février – Mars – Avril)**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu de nommer monsieur Daniel Lebel, conseiller du district 6, à titre de maire suppléant jusqu'à la fin de la séance ordinaire de mai 2025.

**202502-006    SANTÉ MENTALE : Promotion de la journée nationale de la santé mentale (13 mars 2025)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge » ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

**CONSIDÉRANT QUE** la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à

favoriser la résilience ;

**CONSIDÉRANT QU'**

il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel  
et unanimement résolu

le conseil municipal de Saint-Fabien proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ».

**202502-007**

**VILLE DE TROIS-PISTOLES : Fermeture urgence**

Il est proposé par madame Isabelle Roy  
et unanimement résolu

que la municipalité de Saint-Fabien s'oppose à la fermeture de l'urgence de l'hôpital de Trois-Pistoles.

**202502-008**

**FORMATION MRC : 2 participants : 3610\$ + taxes pour 2 au lieu de 3169\$ par personne**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau  
et unanimement résolu

de déléguer 2 candidats pour participer à des espaces d'échanges et de formation sur la santé mentale des DG des municipalités organisés par la MRC.

**AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS**

**202502-009**

**CLUB OPTIMISTE ST-FABIEN : Rapport financier et Demande de contribution annuelle**

Il est proposé par madame Isabelle Roy  
et unanimement résolu

de donner 1200\$ au club optimiste de Saint-Fabien pour gérer les demandes des jeunes de Saint-Fabien.

**202502-010**

**CHASSOMANIAK : Demande de commandite**

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel  
et unanimement résolu  
de faire un don de 250\$ aux Loisirs Saint-Fabien pour la présentation de Chassomaniak 2025.

**202502-011**

**LOISIRS : Photocopieurs / imprimantes**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
de donner le contrat au centre de bureautique de Rimouski pour la fourniture d'une imprimante multifonction Ricoh MP201SP pour Les loisirs Saint-Fabien au cout de 0.02\$ par copie incluant la main-d'œuvre, les pièces et les fournitures, sauf le papier.

**202502-012**

**ÉCOLE : Voyage sur la Côte-Nord : 600\$**

Il est proposé par madame Isabelle Roy  
et unanimement résolu  
d'augmenter de 600\$ la contribution de la municipalité pour le voyage des élèves de secondaire 1 et 2 sur la Côte-Nord.

**202502-013**

**VILLE DE RIMOUSKI : Achat baril récupérateur eau de pluie : 93.25\$ \* 20**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault  
et unanimement résolu  
d'acheter 20 barils récupérateurs d'eau de pluie avec la ville de Rimouski au montant de 93.25\$ chacun.

202502-014	<b><u>VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement ME-01 : Positionnement de la pompe incendie : + 0.00\$</u></b>	
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une directive de chantier DDC ME-01 pour la modification du positionnement de la pompe incendie par l'entrepreneur des travaux construction Albert inc. au surveillant de chantier en mécanique R+O énergie ;
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la proposition coutera 0.00 \$ ;
	Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu d'approuver la DDC ME-01 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.	
202502-015	<b><u>VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement ME-05 : Appareil d'éclairage salle de toilette : + 1 428.66\$</u></b>	
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une directive de chantier DDC ME-05 pour l'ajout de deux appareils d'éclairage de la salle de toilette et ajuster l'éclairage des sièges par l'entrepreneur des travaux construction Albert inc. au surveillant de chantier en mécanique R+O énergie ;
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la proposition coûtera 1428.66 \$ ;
	Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'approuver la DDC ME-05 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.	
202502-016	<b><u>VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement ME-06 : Positionnement des gicleurs : + 4 617.31\$</u></b>	
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une directive de chantier DDC ME-06 pour la modification du positionnement des gicleurs par l'entrepreneur des travaux construction Albert inc. au surveillant de chantier en mécanique R+O énergie ;
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la proposition coutera 4617.31 \$ ;
	Il est proposé par monsieur Daniel Lebel et unanimement résolu d'approuver la DDC ME-06 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.	
202502-017	<b><u>Vieux Théâtre : Demande de changement S-07 : Ajout d'une colonne : + 557.53\$</u></b>	
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une directive de chantier DDC S-07 pour l'ajout d'une colonne et d'une entremise. Retrait du profilé en « C » par l'entrepreneur des travaux Construction Albert inc. au surveillant de chantier en ingénierie civile en structure Génie + ;
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la proposition coutera 557.53 \$ ;
	Il est proposé par madame Isabelle Roy et unanimement résolu d'approuver la DDC S-07 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.	
	<b>ÉLECTIONS</b>	
	• <b>Demande de liste d'électeurs</b>	
202502-018	<b><u>PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS : Désignation</u></b>	
	Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu de nommer monsieur Yves Galbrand président pour l'élection générale 2025.	

**202502-019 VOTE PAR CORRESPONDANCE : En vigueur pour l'élection générale 2025**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau  
et unanimement résolu  
de mettre en vigueur le vote par correspondance pour l'élection générale 2025.

**FÉLICITATIONS / REMERCIEMENT**

Aucun point durant cette séance

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point durant cette séance

**TRAVAUX PUBLICS**

- **Salons industriels BSL :** Invitation
- **Plomberie Rimouski :** Clé USB de l'inspection des conduites

**202502-020 NORDIKEAU : Vérification et calibration des débitmètres (2907.00\$ + taxes ou 3 ans 8683.00\$ + txs)**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
d'accepter l'offre de service de Nordikeau pour la vérification et la calibration des débitmètres pour les 3 prochaines années au montant de 8683.00\$ plus taxes.

**202502-021 NORDIKEAU : Étude de la capacité résiduelle des bassins : 5150.00\$+ txs**

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel  
et unanimement résolu  
d'accepter l'offre de service de Nordikeau pour l'étude de la capacité résiduelle des bassins au montant de 5150.00\$ plus taxes.

**202502-022 CHEMACTION : Réservoir de chlore : 1926.00\$ + txs**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
d'autoriser Nordikeau à faire l'achat de 2 réservoirs de 200 litres et les équipements nécessaires chez Chemaction au montant de 1926.00\$ plus taxes.

**202502-023 GAÉTAN BOLDUC : 2 Électrovannes : 249.95\$/ch**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau  
et unanimement résolu  
de faire le remplacement des 2 valves électropneumatiques existantes qui contrôlent les actuateurs des vannes des filtres pour prévenir un arrêt non planifié du 2<sup>e</sup> actuateur.

**202502-024 RÉSEAU DE SURVEILLANCE DES LACS : 135\$ / lacs + 75\$ disque Secchi**

Il est proposé par madame Isabelle Roy  
et unanimement résolu  
de rejoindre le réseau de surveillance des lacs pour le lac grand Malobes et le lac des Joncs au montant de 135\$ par lac et faire l'achat de disque Secchi au montant de 75\$ chacun.

**202502-025 PLOMBERIE RIMOUSKI : Fournaise électrique : 24 100\$ + txs (Subvention Environnement 12 000\$)**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
d'accepter la soumission de plomberie Rimouski pour le changement de la fournaise au mazout de garage par une fournaise électrique au mont de 24 100\$ plus taxes. La modification est éligible à une subvention de 12 000\$.

**202502-026 Services JFL : Panneau de contrôle station de pompage principale : 34 740.00\$ + txs**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau  
et unanimement résolu  
d'accepter la proposition de services JFL pour remplacer le poste de contrôle de la station de pompage principale au montant de 37 740.00\$ plus taxes.

**URBANISME**

- **MRC :** Avis de conformité règlement 573-R
- **Consultation publique :** PIIA 2024-001

202502-027	<b><u>PIIA 2024-001 : 3 863 431 du cadastre du Québec (111 chemin de la mer Ouest)</u></b>
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	un règlement sur les PIIA #456 a été adopté en 2014;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la demande implique l'agrandissement du bâtiment principal;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la finition utilisée se marie bien avec le milieu environnant;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	les demandeurs ont fourni tous les documents en lien avec l'étude de la demande;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le CCU a adopté à l'unanimité de recommander l'acceptation de la demande de PIIA telle que présentée;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	un avis de consultation public a été affiché conformément à la Loi;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la consultation publique a été tenue conformément à la Loi et qu'aucun commentaire n'a été signifié;
<b>EN CONSÉQUENCE,</b>	
Il est proposé par madame Mélissa Perreault	
et résolu à l'unanimité	
que le Conseil accepte la demande d'approbation des plans de construction 2024-001 en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #456.	
<b>➤ Consultation publique :</b>	DM 2025-001
202502-028	<b><u>DM 2025-001 : 3 868 947 et 6 260 412 du cadastre du Québec (9, 7<sup>e</sup> Avenue)</u></b>
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la dérogation ne va pas à l'encontre du Plan d'Urbanisme;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	selon le propriétaire, les assurances lui imposent de mettre son bois de chauffage hors de son bâtiment principal;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	il n'y aurait pas impact environnemental négatif;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la demande ne causerait aucun préjudice aux propriétaires voisins;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le demandeur n'est pas de bonne foi;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le propriétaire a construit le bâtiment en deux étapes sans permis;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la dérogation n'est pas mineure;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le refus de la dérogation ne créerait aucun préjudice majeur au demandeur;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le CCU a adopté à l'unanimité de recommander <u>le refus</u> de la demande de dérogation mineure telle que présentée;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	un avis de consultation public a été affiché conformément à la Loi;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la consultation publique a été tenue conformément à la Loi et qu'aucun commentaire n'a été signifié;
Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance	
et unanimement résolu	
que le Conseil laisse jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 2025 au propriétaire de la propriété de tenter de rendre conforme l'implantation et le rapport de superficie du terrain en agrandissant son terrain pour réviser la demande.	
202502-029	<b><u>CONSIGNE : Acceptation du projet du magasin COOP</u></b>
Il est proposé par monsieur Daniel Lebel	
et unanimement résolu	
d'accepter le projet de consigne du magasin CO-OP et que le permis sera émis à la réception de tous les documents demandés.	
<b>COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE</b>	
• <b>Salaires employés :</b>	39 571.56 \$ (5 semaines)
202502-030	<b><u>ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE JANVIER 2025</u></b>
Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau	
et résolu à l'unanimité	
que les comptes du mois de janvier 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 226 242.45 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend quarante-six (46) paiements par virement et 3 chèques numérotés de 8386 à 8388.	

**202502-031 ADOPTION DES COMPTES DE JANVIER 2025 : TECQ 2019-2024**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que les comptes pour le projet de la TECQ 2019-2024 du mois de janvier 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 3097.01 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.

**202502-032 ADOPTION DES COMPTES DE JANVIER 2025 : Vieux Théâtre**

Il est proposé par madame Isabelle Roy et résolu à l'unanimité que les comptes pour le projet du Vieux Théâtre du mois de janvier 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 347 926.65 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend trois (3) paiements par virement et le chèque 8389.

**DIVERS**

Aucun point durant cette séance

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**202502-033 MTQ : Demande de travaux d'asphaltage complet**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports du Québec de refaire le pavage de la route 132 Est entre l'entrée du Cap à l'original et la route de la Mer.

**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

**202502-034 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19h37.

---

Maire

---

Directeur général / greffier-trésorier

